



Plus de 3 000 et 450 ! Ce sont les nombres respectifs d'équipes actives de maître - chien et de chiens remis chaque année par les associations membres de la confédération nationale des organisations de chiens d'aide à la personne (CANIDEA) en France dont le cœur de métier est l'éducation et la remise de chien d'aide à la personne. Il existe deux types de chiens d'aide à la personne : les chiens guides et d'assistance et les chiens de médiation. Ils sont spécialement éduqués pour venir en aide et accompagner des personnes handicapées.

Les chiens guides

Éduqués et remis gratuitement par [les associations fédérées](#) [1] à la FFAC, [le chien guide](#) [2] est **une aide aux déplacements des personnes aveugles ou malvoyantes** [3]. [3]en leur apportant confort, sécurité et autonomie au quotidien.

Les chiens écouteurs

Ces chiens sont éduqués pour assister les personnes ayant une déficience auditive en les alertant lorsqu'un son spécifique retentit. Ils sont chargés d'assurer la sécurité de leurs maîtres et la communication avec l'environnement de ceux-ci. Par exemple, lorsque le maître est interpellé, lorsqu'un téléphone sonne, ou pour aider la personne à se diriger vers la source du bruit, ou encore l'alerter lorsqu'il y a un bruit inhabituel...

Les chiens pour personnes à mobilité réduite ou handicap moteur

Ces chiens sont éduqués pour aider les personnes ayant un handicap moteur dans leur mobilité au quotidien. Ils peuvent les aider à ramasser ou rapporter un objet hors de portée, ouvrir ou fermer une porte, un placard...

Les chiens d'alerte

Les chiens d'alerte pour personnes diabétiques

Ces chiens d'assistance alertent les personnes de la venue imminente d'une variation de la glycémie



avant, pendant et après la crise. Ils détectent, par un comportement précis, les hypoglycémie et hyperglycémies pour que les personnes diabétiques ou leur entourage prennent les dispositions nécessaires pour éviter la crise ou réduire les conséquences de celle-ci.

Les chiens d'alerte spécialisés en épilepsie

Ils préviennent les personnes épileptiques de la venue, imminente ou plusieurs heures avant, de la crise d'épilepsie, tout en les accompagnant avant, pendant et après la crise. Ils s'assurent de leur sécurité et peuvent faire appel aux secours. Les chiens dits « d'alerte » peuvent également intervenir auprès de personnes ayant des conditions médicales entraînant des crises, autre que le diabète ou l'épilepsie.

Les chiens d'éveil

Les **chiens d'éveil** sont éduqués pour venir en aide à des enfants montrant des signes de troubles envahissant du développement (TED) ou d'autisme. Ils interviennent en soutien à leur mobilité, leurs interactions sociales et à l'acquisition de compétences en leur apportant ainsi un sentiment de sécurité en réduisant l'angoisse des situations difficiles auxquelles ces enfants font face.

Les chiens de médiation

Contrairement aux chiens guides ces chiens ne requièrent pas de races ou de caractéristiques physiques spécifiques. Ce sont les savoir-être relationnel et savoir-faire, qui comptent. Les chiens ne pouvant pas devenir chiens guides ou d'assistance sont réorientés vers la médiation. En établissement ou auprès de particuliers, ils viennent en appui d'un intervenant dans son activité professionnelle dans le but de faciliter les actions sociales, thérapeutiques ou éducatives. Aux mêmes titres que les chiens guides et d'assistance, ils sont vecteurs de liens sociaux et bien faisant pour les êtres humains. De plus, ils sont source de stimulus cognitifs, émotionnels, sensoriels, psychomoteurs... Les bénéficiés de la présence de ces chiens de médiation ont été prouvés, en contribuant à un mieux-être.

Comme pour les chiens guides et d'assistance, les chiens de médiation interviennent auprès de personnes ayant des handicaps tels que :

- Accompagnement de public scolaire.
- Troubles envahissants du développement.
- Déficience intellectuelle.
- Pour la réhabilitation de personnes atteintes de pathologies physiques ou psychologiques.
- Accompagnement de personnes en situation de fragilité sociale (éducation spécialisée...).
- Accompagnement de personnes incarcérées.
- Personnes âgées.

Informations provenant de CANIDEA

URL source: <https://www.chiensguides.fr/actualites/chiens-dassistance-en-france>

Liens

[1] <https://www.chiensguides.fr/node/473> [2] <https://www.chiensguides.fr/node/411> [3] <https://www.chiensguides.fr/node/1266>
